

L'hon. M. DAVIS: Le distributeur qui envoie ces ballots de magazines au détaillant a-t-il été approché?

M^{sr} LOCKARY: Oui, mais nous ne pouvons agir que dans notre ville. Je les ai approchés et ils m'ont assuré de leur coopération sous tous rapports. Ils m'ont dit de demander à nos visiteurs de leur écrire et de spécifier les livres auxquels ils s'objectent, que l'affaire serait soumise au bureau central à New-York et que nous pouvions espérer que les livres seraient retirés. Un distributeur m'a même dit que plus d'une centaine de livres avaient été retirés. En réalité, quelques-uns étaient des livres de mauvaise vente et d'autres ont été retirés par suite de la présente campagne.

L'hon. M. DAVIS: Avez-vous constaté que certains livres, retirés, sont réapparus sous un différent titre et une couverture différente?

M^{sr} LOCKARY: Cela est très vrai aux États-Unis. On me dit que dans certains cas des livres condamnés ont été vendus plus tard sous un différent titre et une couverture différente.

L'hon. M. DAVIS: Constatez-vous que tel est le cas dans votre province?

M^{sr} LOCKARY: Non; cela s'applique seulement aux États-Unis.

Le PRÉSIDENT: Monsignor, avant que vous vous retiriez, l'un de nos membres a posé une question sur les effets du relâchement des mœurs au foyer. Afin que votre témoignage soit bien consigné au compte rendu, je suppose que le but de votre croisade est celui-ci: si vous ne pouvez corriger les parents ou les grands-parents d'hier, vous tenterez au moins de corriger ceux de demain?

M^{sr} LOCKARY: Oui, monsieur; ces mesures de protection visent principalement les jeunes et les adolescents. Certes, nous espérons que les adultes en tireront profit.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie beaucoup, Monsignor.

Je désirerais maintenant inviter le Très Révérend Père CLÉMENT CORMIER, C.S.C., président de l'Université Saint-Joseph.

Le Très Révérend Père CLÉMENT CORMIER, C.S.C.: Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, je m'occupe principalement de l'éducation des garçons, mais je m'occupe aussi du collège des jeunes filles. Notre problème, je crois, est peut-être un peu plus difficile en ce qui concerne la littérature immorale; nos étudiants n'ont pas la maturité voulue pour éviter la littérature indésirable et, évidemment, ce genre de littérature les séduit tellement qu'ils ne peuvent guère y résister.

L'hon. M. DAVID: Je regrette d'interrompre le Révérend Père, mais pouvons-nous savoir de quelle université et de quelle province vient le Père Cormier?

Le Père CORMIER: Je suis de l'Université Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick.

Je disais donc que cette littérature a beaucoup d'attraits pour les jeunes, mais au cours de mes voyages par chemin de fer j'ai remarqué que plusieurs personnes plus âgées, dont quelques-unes très dignes, lisaient ce genre de littérature. Sans doute, c'est peut-être pour se divertir et cette littérature ne leur est peut-être pas aussi préjudiciable qu'aux jeunes. Je crois, toutefois, que si nous pouvions convaincre les étudiants que ces livres leur sont nuisibles, ils pourraient bientôt choisir eux-mêmes des livres convenables. L'idéal serait qu'ils choisissent eux-mêmes les meilleures lectures sans aucune contrainte de l'extérieur. Je ne puis dire si notre mode d'éducation a fait faillite sous ce rapport, c'est-à-dire de les persuader de ne pas lire ce qui peut leur nuire. Certes, nous avons obtenu quelques résultats, mais il est très difficile de les évaluer. Je puis mentionner le cas d'un jeune homme, visiteur d'un pays étranger, qui est venu me voir il y a quelque temps. Il désirait obtenir un journal. J'ai aperçu dans sa poche un